

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 8 (1879)

Heft: 7

Artikel: Analyse littéraire : L'homme et la couleuvre [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039719>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'exercices, le maître exigera une meilleure pose, plus d'adresse, de force et d'énergie.

5. Chaque mouvement doit être démontré et expliqué avant d'être mis à exécution.

6. Il est de convention de commencer les marches et les exercices libres par la gauche, en ayant soin d'exécuter ces derniers autant de fois à gauche qu'à droite.

7. Au début des exercices, le maître devra quelquefois modérer chez les élèves cette ardeur enfantine qui a souvent pour résultat de produire une fatigue nuisible.

La lassitude que l'on ressent après un exercice doit être momentanée et se dissiper promptement. Si elle persiste pendant un certain temps, et si les muscles restent douloureux c'est qu'on a dépassé la mesure. Les indices auxquels le maître reconnaîtra qu'il a été trop loin dans un exercice sont: les transpirations trop abondantes, les maux de têtes, les vertiges, la respiration courte et accélérée, la pâleur de la face, etc.

8. Le maître aura soin d'alterner l'exercice des membres inférieurs avec celui des membres supérieurs, de faire succéder à l'activité réglée des mouvements commandés l'activité libre et plus ou moins spontanée des jeux, et d'éviter de passer d'un exercice facile à un très-difficile, d'un travail pénible prolongé à un repos absolu et réciproquement; ces points extrêmes demandent à être reliés par des transitions bien ménagées.

9. L'attention du maître se portera d'une manière particulière sur les enfants qui ont une mauvaise habitude, une poitrine faible et trop étroite, ou qui sont menacés de quelques difformités, telles que déviation de la colonne vertébrale, déplacement d'épaule, etc.

10. Les leçons de gymnastique ne devront pas être données immédiatement après les repas, car un exercice trop violent, s'il n'interrompt pas la digestion, la retarde toujours. Toutefois, à l'encontre de cette prescription recommandée par l'hygiène, il est bon que les jeunes gens bien portants s'habituent à faire un effort à toute heure.

11. L'emplacement pour les leçons de gymnastique sera toujours au grand air par un temps sec; par un temps pluvieux, à défaut de local convenable, les espaces laissés libres entre les bancs de la classe pourront être utilisés. *(A suivre.)*



ANALYSE LITTERAIRE

L'homme et la couleuvre

(Suite)

Comme tous les détails de ce discours sont vrais et naturels !
Comme ils peignent admirablement la situation du pauvre rep-

tile, à la merci de son bourreau. Voyez en premier lieu l'adresse du serpent : il ne peut nier qu'il ne soit un animal ingrat de sa nature. Loin donc de la récuser, il affronte et suppose admise l'accusation d'ingratitude portée contre lui. Mais ce n'est que pour s'en faire une arme invincible, contre son accusateur : en effet, par la tournure d'abord vague et générale de sa phrase, par la forme interrogative qu'il lui prête, le serpent laisse déjà présenter et deviner sa conclusion.

A qui pourrait-on pardonner ?

A qui. Le mot n'est pas encore lâché, mais chacun le nomme d'avance. Qui, du reste, n'a pas été ingrat au moins une fois dans sa vie ? Que de choses sous-entendues et pourtant palpables dans cette interrogation ! C'est comme si le serpent disait à l'homme : Admettons que je suis un ingrat. Mais est-ce que pour autant je mérite la mort ? Prends garde alors : si c'est le motif pour lequel tu me condamnes.

Toi-même tu te fais ton procès. Je me fonde
Sur tes propres leçons : jette les yeux sur toi.

Maintenant réponds, ô homme ! Tu as posé le principe ; le serpent n'hésite pas à déduire toutes les conséquences qui vont se tourner contre toi-même et t'accabler. Aussi le ton de la victime prend-il dès lors une allure ferme et décisive.

Toi-même, etc.

Que répondre à cet argument *ad hominem* ? Comment, surtout riposter à ce nouveau coup porté par le serpent : *Je me fonde, etc.* Ainsi à l'avance le serpent coupe court à toute objection possible et ramène l'homme dans sa propre conscience.

Jette les yeux sur moi. Oui, semble dire le serpent, la haine t'a-veugle, tu ne vois que ta fureur à assouvir sur moi, et tu n'aperçois pas la poutre qui est dans ton œil !

Toutefois, après cette explosion ardente et serrée, provoquée par l'injustice, le reptile se rappelle bien vite qu'il est au pouvoir de son ennemi, et il se hâte de le dire d'une manière laconique et décidée.

Mes jours sont en tes mains, tranche-les,
double métaphore qui donne à la phrase plus de grâce et de vie. — Puis, sans délai, le serpent se paie la satisfaction de qualifier la justice humaine par une gradation admirable dont chaque mot enfonce le trait plus avant.

Ta justice,
C'est ton utilité, ton plaisir, ton caprice.

Utilité, plaisir, caprice, motif de plus en plus illégitime. Eh bien !

Selon ces lois, condamne-moi.

Quoique disgracieux, ce vers est parfaitement en harmonie avec la pensée injuste qu'il exprime. J'accepte, semble sous-en-

tendre la couleuvre, je subirai ma condamnation selon la justice guidée par l'intérêt, le plaisir et le caprice, mais non selon la *justice* véritable dont l'essence est de rendre à chacun ce qui lui est dû, et de ne punir que le criminel. Enfin, conclut la victime, — qui ne veut pas implorer un pardon pour une faute qu'elle n'a pas commise, — je me résigne à mon sort, mais en revanche je veux au moins jouir de la liberté de l'innocent condamné, et je dirai franchement à l'homme qu'il est lui-même le symbole des ingrats.

Mais trouve bon qu'avec franchise,
En mourant au moins je dise
Que le symbole des ingrats,
Ce n'est pas le serpent, c'est l'homme.

Remarquons la cadence de ces vers de huit syllabes. Avec quelle force le serpent articule chaque mot, pèse en quelque sorte sur chaque syllabe et lâche finalement le mot en toutes lettres : *c'est l'homme !* La couleuvre, en face de son bourreau, lui décoche un dernier trait de malice qui est pour l'homme un véritable coup de massue.

Ces paroles
Firent arrêter l'autre ; il recula d'un pas,

Pensée très vraie, qui rend avec vivacité un mouvement fort naturel. En effet, le méchant a beau faire, il a beau sacrifier tout à son plaisir et à son caprice, quand tout à coup la vérité se dresse devant lui et laisse entendre sa voix, le coupable instinctivement recule comme terrifié par la vue d'un spectre. Mais hélas ! la passion reprend bientôt le dessus et le malheureux de retourner à ses funestes projets. C'est aussi l'idée que Lafontaine reproduit d'un ton sec par ses mots : *Enfin il répartit :*

Tes raisons sont frivoles. Mais quelles raisons ! Le serpent n'en a point donné, se contentant d'affirmer à l'exemple de l'homme. *Je pourrais décider*, oui, si la force est le droit ; mais l'homme, dans son orgueil et sa vanité, prétend posséder le droit de décision ;

car ce droit m'appartient ;

assertion gratuite et qui aurait besoin de preuves.

Toutefois, ces lacunes, ces défauts, l'ellipse qui termine ce discours (rapportons-nous en), tout est merveilleusement propre à maintenir la vraisemblance dans le rôle de l'homme.

Et le serpent d'accepter avec empressement la proposition de ce dernier.

Soit fait, dit le reptile.

Ici encore l'expression est fidèle au service de la pensée : la phrase elliptique, l'inversion et le style direct anime cet hémistiche.

A qui s'en rapporter ? On n'ira pas loin. Et la narration redévient concise et claire, mais lente et monotone. Ecoutez :

Une vache était là : l'on appelle ; elle vient ;

De cette manière le poète a imité harmonieusement la démarche grave, lourde et mesurée de la vache. Et cette harmonie imitative devient encore plus frappante par la lettre *l* placée devant le pronom *on* au commencement du second hémistiche : *l'on appelle*,

Le cas est proposé. C'était chose facile.

Quelle rapidité dans ce changement de scène ! Mais écoutons le discours de la vache. Rien de plus naturel que ce début :

« Fallait-il pour cela, dit-elle, m'appeler ?

La vache commence par exhale la mauvaise humeur qu'elle éprouve d'être dérangée et de se voir appelée pour une question si facile. Aussi, sans détour, elle donne droit à la couleuvre :

« La couleuvre a raison : pourquoi dissimuler ?

Et les preuves, les voici ; elles sont écrasantes.

Je nourris celui-ci depuis longues années,
Il n'a sans mes bienfaits passé nulles journées
Tout n'est que pour lui seul ; mon lait et mes enfants
Le font à la maison revenir les mains pleines :
Même j'ai rétabli sa santé que les ans
Avaient absérée ; et mes peines
Ont pour but son plaisir ainsi que son besoin.
Enfin me voilà vieille ; il me laisse en un coin,
Sans herbe : s'il voulait encore me laisser paître ?
Mais je suis attachée, et si j'eusse eu pour maître
Un serpent, eût-il su jamais pousser si loin
L'ingratitude ? Adieu, j'ai dit ce que je pense. »

Et maintenant, voyez avec quelle énergie la vache énumère et les services qu'elle a rendu à l'homme et la récompense qu'elle en a reçue. Voyez aussi avec quelle véhémence elle accentue les griefs qu'elle a contre l'homme. Ici, les raisons se pressent serrées, chaque vers en apporte une nouvelle plus convaincante, plus forte et plus décisive que la précédente, jusqu'à ce qu'enfin l'homme est confondu. Admirez la gradation des pensées : la vache nourrit *celui-ci*, — elle dédaigne d'appeler l'homme par son nom, — et cela *tous les jours* — *son lait et ses enfants sont pour l'homme seul*, qu'elle enrichit. Bien plus encore : *elle a rétabli sa santé* et son travail est encore pour le *plaisir* ou pour le *besoin* de l'homme. C'est-à-dire qu'elle lui a fourni l'utile et l'agréable. Pendant ce temps, les plus belles années de sa vie ont passé. En conséquence la vache a donc mérité sa *reconnaissance*, ou tout au moins des *égards* à cause de sa vieillesse. Or, comment l'homme remplit-il ce double devoir de justice et de convenance ? L'ingrat ! il la relègue à l'écart, *en un coin*. Ainsi pas même question d'abri. L'expression reproduit heureusement cette idée. La pensée suspendue à la fin du vers est continuée et complète d'une manière inattendue au vers suivant : *Sans herbe*. Rejeté au commencement du vers, ce mot est d'un effet puissant.

Toutefois si au moins, il me *laissait paître* ! Mais hélas ! pour

comble d'ingratitude la pauvre bête est attachée, et ne peut jouir d'une liberté qui pourtant ne coûterait rien! Pour finir, la vache adresse un petit compliment au serpent; manière indirecte et habile de le défendre contre l'homme. De plus, la vache pour être, semble-t-il, plus agréable à la victime, imite dans plusieurs syllabes sifflantes le sifflement du serpent : *Et si j'eusse eu pour maître un serpent eût-il jamais poussé si loin l'ingratitude?* Ce dernier mot reporté au commencement du vers est un coup d'assomoir d'autant plus sensible qu'il n'avait pas l'air de viser l'homme directement. Cependant, cette idée est émise sous forme interrogative, aussi bien pour ménager l'homme puissant, que pour ne pas trop flatter le serpent qui sera toujours un animal ingrat.

Enfin, la vache donne à son discours une conclusion sèche et laconique : *Adieu, j'ai dit ce que je pense.* Sans doute, l'homme ne s'était pas attendu à cette sortie qui met parfaitement en relief l'empressement qu'a la vache de s'éloigner afin de ne pas être témoin de l'injustice qui va se commettre sur le serpent, et aussi parce qu'elle n'ignore pas que ses paroles, malgré leur écrasante vérité, resteront sans effet.

(A suivre.)



BIBLIOGRAPHIE.

I

Compte-rendu de l'Instruction publique du Valais pour l'année 1877-78.

Le *Compte-rendu* que vient de publier le Département de l'Instruction publique pour l'année 1877-78 ne diffère pas sensiblement de celui de l'année dernière. Une chose assez importante y est signalée, c'est l'entrée en vigueur de l'article 29 de la loi scolaire qui statue que les instituteurs porteurs du brevet définitif sont nommés par les Conseils communaux pour une période de 4 ans. Le Département de l'Instruction publique adresa à cet effet une circulaire aux communes pour leur rappeler les dispositions du dit article et pour les engager à procéder avec toute la circonspection possible au choix du personnel enseignant, afin qu'elles possèdent à ce poste important, pendant une période de 4 années des personnes qui répondent à leur confiance.

C'est là, pensons-nous, une disposition qui réagira heureusement sur le progrès de l'instruction primaire, car elle assure une certaine stabilité à la position de l'instituteur porteur du brevet définitif et à la marche de l'école.

Le Département de l'Instruction publique prouve qu'il prend à cœur les conférences d'arrondissement prescrites par le règlement